



l'oxygène  
à la source

**N°323-22**

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MODIFICATION SUITE A LA DEMISSION DE LA COMMISSION D'UN DELEGUE**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 28 Représentés : 6 Quorum : 11
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 12 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à onze heure, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 5 décembre 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Gilles VIVIAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

M. Roland LOMBARD

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY, Gérard GRANGER, Adrien GUILMAIN, Michel HAUET, Benjamin MARIAS, Philippe MONMONT, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Gérard GRANGER à Pierre BRUYERE  
Benjamin MARIAS à François ASTORG  
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE  
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD  
Adrien GUILMAIN à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - MODIFICATION SUITE A LA DEMISSION DE LA COMMISSION D'UN DELEGUE**

Exposé du Président,

Par délibérations n°213-20 du 31 août 2020, n°154-21 du 5 juillet 2021 et n°305-21 du 13 décembre 2021, le Comité a procédé à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres et sa mise à jour.

Suite au souhait de M. Gilles FRANCOIS de démissionner de la Commission d'appel d'offres, il y a lieu de modifier la composition de la CAO.

Les modalités de fonctionnement de la CAO, approuvées par délibération n°190-22 du Comité du 27 juin 2022, précisent les règles de remplacement des membres titulaires par les membres suppléants en cas d'indisponibilité permanente d'un membre. Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire de ladite liste.

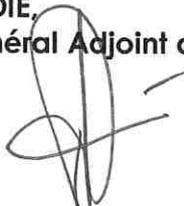
En conséquence, il y a lieu de modifier la liste des membres de la Commission d'appel d'offres, comme suit :

- Titulaires :
  - o Patrick LECONTE
  - o Séverine MUGNIER
  - o Christian ROPHILLE
  - o Gilles VIVANT
  - o Pierre BARRUCAND
- Suppléants :
  - o Claire LEPAN
  - o Fabienne GREBERT

**- ADOPTÉ -**  
**à l'unanimité**

**Voix POUR : 34**  
**Voix CONTRE : 0**  
**Abstentions : 0**  
**Non votants : 0**

**Par délégation,**  
**Pascale ABADIE,**  
**Directeur Général Adjoint des Services**



Acte reçu à la Préfecture  
Le 20 DEC. 2022  
Publié le 21 DEC. 2022

Exécutoire le 21 DEC. 2022  
Le Président  
Pierre BRUYERE

**Mme Séverine MUGNIER,**  
**Secrétaire de séance**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

